

NOTICE D'ENTRETIEN



Menuiseries Aluminium, notice d'entretien pour prolonger la qualité et l'esthétisme.

Nettoyage

Un nettoyage à l'eau savonneuse au pH neutre (attention : se méfier des nettoyants industriels agressifs et abrasifs) des menuiseries et des tabliers des volets accompagné d'un rinçage à l'eau claire doit être effectué.

- 4 fois/an en milieu urbain
- 2 fois /an en milieu rural
- tous les deux mois en milieu industriel
- tous les deux mois ou plus en bord de mer

Pour les parties non exposées aux eaux de pluie le nettoyage doit s'effectuer plus fréquemment.

Ne pas peindre les joints ni les quincailleries.

Le nettoyage des corps étrangers dans les trous d'évacuation des eaux, des ouvertures, dans les rails des baies coulissantes, doit être effectué à chaque apparition des dépôts de salissure pour un bon drainage et pour le confort de roulement.

La vérification de la propreté du chéneau et de la descente des eaux de la véranda doit être faite au moins 2 fois/an et notamment à l'automne. Les coffres des volets roulants permettent l'accès aux mécanismes pour un entretien éventuel.

Un graissage des serrures et des articulations des châssis (attention : protéger le barillet de la serrure lors de l'action) avec un lubrifiant standard assure le confort de fonctionnement de la fermeture. Un polish peinture automobile pour l'entretien de l'aluminium laqué permet de préserver l'aspect d'origine. Les produits siliconés préservent aussi l'élasticité des joints caoutchouc.





“L'effet bilame”

Vos menuiseries en aluminium se sont déformées ? Votre porte coulissante ferme mal ? Pas de panique, ce phénomène de dilatation de fenêtre ou de menuiserie est parfaitement normal et particulièrement visible sur les systèmes coulissants, où l'on observe un effet de déformation que l'on appelle “**effet bilame**”.

Sachez, avant toute chose, que **l'effet bilame est un phénomène physique provisoire** qui n'altère en rien la qualité ou les performances de la menuiserie.

Il ne s'agit en aucun cas d'une malfaçon lors de la fabrication ou de l'installation, ni d'une détérioration de la menuiserie.

Définition de l'effet bilame

Il s'agit d'un phénomène de dilatation de la menuiserie qui se manifeste après une exposition prolongée à la chaleur du soleil.

Les menuiseries en aluminium de grande taille (les baies vitrées) et de couleur sombre sont les plus impactées par ce processus.

L'effet bilame a pour conséquence de déformer temporairement la menuiserie, ce qui occasionne des difficultés d'ouverture et/ou de fermeture.

Sachez que les profilés en aluminium reprendront naturellement leur forme initiale dès que les écarts de température se seront atténués.

Comment s'opère cette dilatation ?

Si les menuiseries en aluminium offrent de bonnes performances thermiques, c'est parce qu'elles sont équipées d'une rupture de pont thermique.

Il s'agit d'un matériau isolant peu conducteur serti entre la face extérieure et la face intérieure de la menuiserie en aluminium pour réduire les échanges réciproques de température.

Cette technique d'isolation repousse toute condensation et sensation de froid.

Lorsque la menuiserie est exposée au soleil, le profilé extérieur monte en température et s'allonge tandis que le profilé intérieur reste à température ambiante, grâce à l'isolant.

C'est cette différence de température qui va provoquer une déformation provisoire et rendre difficile l'ouverture et/ou la fermeture.

Existe-t-il une solution contre l'effet bilame ?

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de solution pour contrer ce phénomène de déformation.

L'on constate que le risque est accru lorsque les châssis sont orientés au sud ou à l'ouest, peu ou pas protégés du rayonnement solaire, et de couleur sombre.

Nos conseils :

Pour un coulissant déjà installé :

- Si l'ouvrant ne se ferme pas à cause de la température, ne pas forcer et attendre que le profilé refroidisse
- Si une menuiserie est exposée en plein soleil, fermer les volets roulants ou ouvrir les stores pour permettre à la température de baisser en mettant les profilés à l'ombre

Avant l'installation d'un coulissant :

- Privilégier les couleurs claires en extérieur en cas de forte exposition au soleil (choix du coloris intérieur à votre guise)
- Utiliser des montants de serrures avec renfort côté intérieur
- Équiper les vantaux d'une poignée de tirage pour pouvoir repositionner le vantail dans l'alignement du rail.

Vitrage et choc thermique



Comment expliquer le bris thermique ?

Dans une écrasante majorité des cas, le bris d'un vitrage résulte d'un choc violent (la chute d'un objet lourd, un courant d'air, l'impact d'un projectile sur la vitre lancé de l'extérieur...).

Le bris thermique – occasionné par un choc thermique – s'est considérablement raréfié grâce aux avancées technologiques intégrées aux modes de fabrication.

Toutefois, voir la vitre de ses fenêtres se briser à cause de variations thermiques importantes peut encore survenir.

Comment expliquer la casse thermique ?

Comment limiter le risque de bris par choc thermique en prenant quelques précautions ?

Comprendre le phénomène de bris thermique

Changer vos fenêtres peut vous faire réaliser une économie d'énergie allant jusqu'à 25 % en maison individuelle. Remplacer d'anciennes menuiseries diminue considérablement les factures de chauffage, mais représente aussi un coût financier. Un investissement que vous ne voudriez pas voir voler en éclat au premier pic de chaleur ou à la première vague de froid. Rien de plus légitime ! Tout d'abord, rassurez-vous, la casse thermique reste peu fréquente aujourd'hui. Les nouvelles techniques de fabrication du verre contribuent à limiter le risque.

Le verre est un matériau qui réagit aux températures. Il peut se dilater en cas de chaleur ou se contracter en cas de froid. La plupart du temps, la structure de la fenêtre et le vitrage « absorbent » ces contraintes. Toutefois, un vitrage soumis à des différences de températures extrêmes – supérieures à 30 degrés Celsius – subit de fortes tensions internes, pouvant entraîner, dans certains cas, une cassure du verre, à l'endroit où celui-ci est le plus fragile (souvent au bord du cadre).

Ce bris est aisément reconnaissable à sa forme très atypique : la cassure fend la vitre en dessinant une « vague ». Si une partie de la surface reste froide dans une zone ombragée, et qu'une autre partie du vitrage chauffe au soleil, cela renforce les tensions et favorise la fracture thermique. La fissure due à un choc thermique n'est pas liée à un défaut de fabrication des fenêtres.

Nos conseils

Limiter le risque de bris thermique en adoptant de bons réflexes

Certains vitrages comme le verre trempé ou le verre teinté se montrent particulièrement résistants aux très fortes variations de température. Ainsi, le verre trempé résiste à des écarts de 100 à 200 degrés. Sans recourir à ces vitrages spécifiques, adopter des gestes simples permet de limiter le risque de bris thermique :

- Éviter de placer des sources de chaleur (radiateurs) ou de fraîcheur (climatiseurs) à proximité des fenêtres ou de diriger l'air froid ou chaud directement sur les surfaces vitrées
- Prévoir un intervalle de 40 mm entre le vitrage et les stores ou tentures
- Dans la mesure du possible, n'installez pas de meubles imposants comme une armoire, une commode ou un canapé devant le vitrage

Éviter d'ouvrir à moitié vos volets roulants ou vos stores lorsque les écarts de température entre intérieur et extérieur sont importants

Aspect des vitrages

Est considérée comme irrégularité d'aspect une irrégularité d'apparence du vitrage susceptible de gêner un observateur regardant l'environnement extérieur à travers le vitrage.

Conditions d'examen

L'observateur est placé :

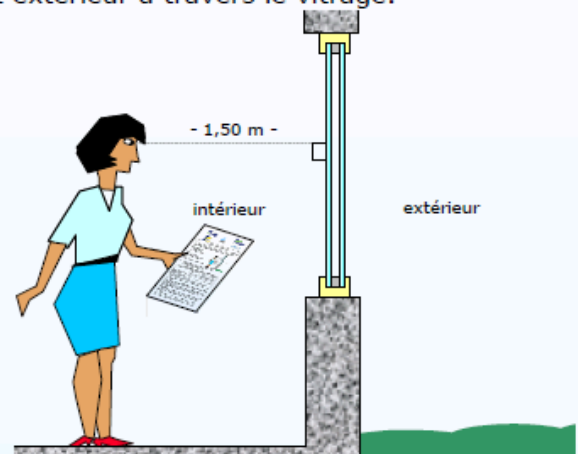
- à l'intérieur de la pièce ;
- à 1,50 mètres du vitrage.

Il regarde

- vers l'extérieur ;
- perpendiculairement au vitrage ;
- 30 secondes par vitrage.

Luminosité :

Sans rayonnement direct du soleil sur le vitrage.



Est considéré comme défaut, suivant les conditions d'examen :

- Irrégularité ponctuelle (type bulle) de plus d'1mm ;
- Irrégularité linéaire (type rayure) de plus de 8 mm.

Garanties

Nos menuiseries bénéficient de la garantie décennale conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'assurance obligatoire dans le domaine du bâtiment. Une attestation peut être transmise sur demande.

Cette garantie prévoit le remplacement ou la réparation du produit reconnu défectueux par notre service après-vente, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement. Toute intervention donne lieu à la facturation des frais de déplacement.

Les vitrages sont garantis 10 ans en cas de condensation, les défauts d'aspect du vitrage sont garantis 48h après la livraison.

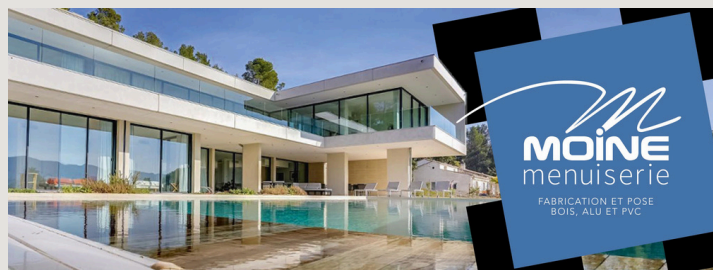
Finition : les rayures et coups sont garantis 48h après la livraison.

Exclusion de garantie : produits modifiés par des personnes non habilitées, non-respect des règles d'entretien, frais de démontage et réinstallation.

Les poignées et éléments de quincaillerie sont garantis 1 an.

Les grilles de portes d'entrée sont garanties 2 ans.

Aucune garantie ne pourra être réclamée à l'entreprise installatrice si une absence manifeste d'entretien est constatée ou dans l'emploi de produits non adaptés.



ZA Le Colombier - 21 Impasse des Romarins 13150 BOULBON
04.90.43.95.60 contact@moinemenuiserie.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux

